



CATALOGUE DE FORMATION 2026

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION



WWW.AIFCC.LU

Cadre réglementaire

Au Luxembourg, la sécurité et la santé au travail constituent des obligations légales essentielles pour les employeurs.

Ceux-ci doivent mettre en place des actions de prévention adaptées afin de protéger la santé des salariés, limiter les risques professionnels et garantir des conditions de travail conformes à la réglementation en vigueur.

La formation des salariés joue un rôle central dans cette démarche de prévention. Elle permet de sensibiliser, former et responsabiliser les acteurs de l'entreprise face aux risques, aux situations d'urgence et aux comportements à adopter sur le lieu de travail.

Les actions de formation et de prévention s'inscrivent dans le respect des exigences définies par les instances de référence au Luxembourg, notamment l'Inspection du Travail et des Mines (ITM), l'Association d'Assurance Accident (AAA) et la Médecine du travail.

À travers ses formations et audits en sécurité et prévention, AIFCC Luxembourg accompagne les entreprises dans le respect de leurs obligations réglementaires, la prévention des accidents du travail et l'amélioration durable des conditions de travail, en tenant compte des réalités du terrain et des spécificités de chaque activité.

Présentation des formations

AGENT DE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE PERMANENT – TYPE M1

Formation destinée aux agents chargés d'assurer une présence permanente en sécurité incendie. Elle vise la prévention des risques, la surveillance des installations, l'intervention de premier niveau en cas de départ de feu et l'assistance aux personnes, dans le respect des exigences réglementaires.

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) – PREMIERS SECOURS

Formation permettant aux salariés d'intervenir efficacement en cas d'accident, de porter les premiers secours et de contribuer activement à la prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Formation de sensibilisation aux risques professionnels, aux règles de sécurité et aux bonnes pratiques à adopter afin de prévenir les accidents du travail et améliorer durablement les conditions de travail.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Formation axée sur l'identification des situations dangereuses, l'analyse des causes d'accidents et la mise en place d'actions préventives pour réduire les risques et renforcer la culture sécurité.

ESPACE CONFINÉ

Formation dédiée aux interventions dans des espaces confinés, visant à identifier les risques spécifiques, appliquer les procédures de sécurité adaptées et intervenir en toute sécurité dans des environnements à accès restreint.

BALISAGE DE CHANTIER

Formation permettant de maîtriser les règles de signalisation et de balisage des zones de travail, afin de sécuriser les chantiers, protéger les intervenants et prévenir les accidents liés à la circulation et à la coactivité.

Présentation des formations

EXTINCTION INCENDIE SUR FEU RÉEL – BAC À FEU

Formation pratique permettant aux participants d'apprendre à réagir efficacement face à un départ de feu, à utiliser correctement les moyens d'extinction sur feu réel (bac à feu) et à adopter les bons réflexes afin de limiter la propagation d'un incendie et protéger les personnes et les biens.

PRÉPARATION ET ORGANISATION DES EXERCICES D'ÉVACUATION

Formation visant à accompagner les entreprises dans la préparation, l'organisation et la réalisation d'exercices d'évacuation incendie, afin de tester les procédures en place, sensibiliser les salariés et améliorer la réactivité et la coordination en cas de situation d'urgence.

GESTION DES COMPORTEMENTS À RISQUE ET DES INDIVIDUS SUSPECTS

Formation destinée à identifier les comportements à risque ou suspects, adopter une posture adaptée, prévenir les situations conflictuelles et réagir de manière professionnelle et sécurisée.

CCHSE

Formation orientée sur la coordination, la prévention et la gestion des risques en matière de sécurité et de santé, visant à structurer les actions de prévention et à renforcer les compétences des acteurs impliqués.

AUDITS SÉCURITÉ CHANTIER

Prestation permettant d'évaluer les pratiques de sécurité sur chantier, d'identifier les écarts réglementaires et les situations à risque, et de proposer des actions correctives concrètes et adaptées au terrain.

Les programmes de formation présentés ci-après sont adaptés à chaque type d'engin, en formation initiale ou en recyclage, conformément aux exigences réglementaires en vigueur au Luxembourg.

Agent de Service Sécurité Incendie Permanent Type M1

Objectifs de la formation

Former des agents capables d'assurer une mission permanente de sécurité incendie, de prévenir les risques, de surveiller les installations, d'intervenir en cas de départ de feu et de participer à l'évacuation des personnes, conformément aux exigences réglementaires en vigueur au Luxembourg.

Durée

- 40 heures - 24 heures si la formation premiers secours est à jour

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux conditions types ITM – SST 1500.3, article 44
- aux exigences luxembourgeoises en matière de sécurité incendie
- aux obligations réglementaires applicables aux agents de sécurité incendie permanents

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Remise d'un livret de formation
- Études de cas et mises en situation
- Présentation et manipulation de matériel

Évaluation

- Évaluations théoriques et pratiques
- Délivrance d'une attestation de formation

Public concerné

- Toute personne souhaitant intégrer une entreprise en qualité d'agent de sécurité incendie permanent (M1)

Effectif

- 10 participants maximum

Agent de Service Sécurité Incendie Permanent Type M1

PROGRAMME :

◆ **Fondamentaux de la sécurité incendie**

Rôle et missions de l'Agent de Service Sécurité Incendie Permanent
Responsabilités en matière de prévention et de prévision incendie
Organisation du service de sécurité incendie permanent

◆ **Connaissance du risque incendie**

Origines et causes d'un incendie
Dangers et conséquences d'un incendie
Propagation et développement du feu

◆ **Moyens de lutte contre l'incendie**

Différents types d'extincteurs
Choix de l'extincteur en fonction du type de feu
Techniques d'attaque des incendies de petite taille
Intervention en sécurité et avec maîtrise des risques

◆ **Mesures à prendre en cas de sinistre**

Conduite à tenir en cas d'incendie ou de sinistre
Mise en œuvre des procédures d'urgence
Coordination avec les secours extérieurs

◆ **Évacuation et protection des personnes**

Organisation et gestion de l'évacuation du public et du personnel
Application des consignes de sécurité
Assistance aux personnes en situation de danger

◆ **Prévention et culture sécurité**

Sensibilisation aux dangers et aux dégâts potentiels d'un incendie
Rôle de l'agent dans la prévention quotidienne
Surveillance des installations et des comportements à risque

Agent de Service Sécurité Incendie Permanent Type M1

◆ **Premiers secours**

Connaissance et application des gestes de premiers secours
(ou validation des acquis si formation à jour)

**FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET
PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL.
TARIF SUR DEMANDE.**

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Premiers secours

Objectifs de la formation

Former des salariés capables d'intervenir efficacement en cas d'accident, de porter les premiers secours à une victime et de contribuer activement à la prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.

Durée

- Formation initiale : 16 heures
- Formation de maintien et d'actualisation des compétences (MAC SST) : 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux exigences réglementaires luxembourgeoises en matière de sécurité et santé au travail
- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA)
- aux prescriptions de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM)

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Mises en situation pratiques et exercices de secourisme
- Remise d'un livret de formation

Évaluation

- Évaluations théoriques et pratiques
- Délivrance d'une attestation de formation SST

Public concerné

- Tout salarié souhaitant devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Effectif

- 10 participants maximum

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Premiers secours

PROGRAMME

◆ **Rôle du Sauveteur Secouriste du Travail**

- Missions et responsabilités du SST
- Place du SST dans l'organisation de la prévention en entreprise

◆ **Protection et prévention**

- Analyse de la situation d'accident
- Protection de la victime, des témoins et de l'environnement
- Suppression ou isolement du danger

◆ **Alerte et information des secours**

- Transmission d'une alerte efficace
- Communication avec les services de secours

◆ **Secours à la victime**

- Examiner la victime
- Gestes de premiers secours adaptés à la situation
- Prise en charge des situations d'urgence (saignement, malaise, perte de connaissance, arrêt cardiaque, brûlures, traumatismes, etc.)

◆ **Contribution à la prévention des risques professionnels**

- Identification des situations dangereuses
- Proposition d'actions de prévention
- Sensibilisation des équipes aux comportements à adopter

FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL. TARIF SUR DEMANDE.

Objectifs de la formation

Sensibiliser les salariés aux risques professionnels, aux règles de sécurité et aux bonnes pratiques à adopter afin de prévenir les accidents du travail, renforcer la culture sécurité et améliorer durablement les conditions de travail.

Durée

- 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux obligations luxembourgeoises en matière de sécurité et santé au travail,
- aux exigences de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM),
- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA).

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Remise d'un livret de formation
- Échanges, exemples concrets et situations issues du terrain

Public concerné

- Tous les salariés, nouveaux arrivants ou en poste
- Encadrants et chefs d'équipe

Évaluation

- Évaluation des acquis en fin de formation
- Délivrance d'une attestation de formation

PROGRAMME

◆ **Cadre réglementaire et responsabilités**

- Obligations de l'employeur et des salariés en matière de sécurité
- Responsabilités individuelles et collectives
- Rôle de la prévention dans l'entreprise

◆ **Identification des risques professionnels**

- Principaux risques rencontrés en milieu professionnel
- Risques physiques, organisationnels et comportementaux
- Situations dangereuses et facteurs aggravants

◆ **Prévention et bonnes pratiques**

- Principes généraux de prévention
- Comportements sûrs à adopter au quotidien
- Utilisation adaptée des équipements de protection
- Signalement des situations à risque

◆ **Accidents du travail**

- Comprendre les causes des accidents
- Notion de presque-accident
- Conséquences humaines, organisationnelles et financières

◆ **Rôle des salariés dans la culture sécurité**

- Sensibilisation et vigilance collective
- Communication et remontée d'informations
- Implication de chacun dans la prévention

FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL. TARIF SUR DEMANDE.

Prévention des accidents du travail

Objectifs de la formation

Permettre aux participants d'identifier les situations dangereuses, de comprendre les causes des accidents du travail et des presque-accidents, et de mettre en place des actions de prévention efficaces afin de réduire durablement les risques et renforcer la culture sécurité en entreprise.

Durée

- 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux obligations luxembourgeoises en matière de sécurité et santé au travail,
- aux exigences de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM),
- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA).

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Études de cas et exemples issus de situations réelles
- Remise d'un livret de formation
- Échanges et réflexion collective

Public concerné

- Tous les salariés
- Encadrants, chefs d'équipe, responsables de chantier
- Référents sécurité

Évaluation

- Évaluation des acquis en fin de formation
- Délivrance d'une attestation de formation

Prévention des accidents du travail

PROGRAMME

◆ Comprendre les accidents du travail

- Définition d'un accident du travail et d'un presque-accident
- Typologie des accidents les plus fréquents
- Conséquences humaines, organisationnelles et économiques

◆ Analyse des causes d'accidents

- Facteurs humains, techniques et organisationnels
- Situations à risque et comportements dangereux
- Notion de chaîne d'événements menant à l'accident

◆ Identification des situations dangereuses

- Observation des postes et des environnements de travail
- Repérage des risques visibles et latents
- Analyse des conditions de travail et de la coactivité

◆ Mise en place d'actions de prévention

- Principes généraux de prévention
- Actions correctives et préventives
- Mesures organisationnelles, techniques et humaines
- Suivi et amélioration continue

◆ Rôle des salariés et de l'encadrement

- Implication des équipes dans la prévention
- Remontée d'informations et communication interne
- Développement d'une culture sécurité partagée

FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL. TARIF SUR DEMANDE.

Espace confiné

Objectifs de la formation

Permettre aux participants d'identifier les risques spécifiques liés aux espaces confinés, d'appliquer les procédures de sécurité adaptées et d'intervenir en toute sécurité dans des environnements à accès restreint, conformément aux obligations réglementaires en vigueur au Luxembourg.

Durée

- 8 heures
- (Durée adaptable selon le niveau des participants et les situations rencontrées)

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux obligations luxembourgeoises en matière de sécurité et santé au travail,
- aux exigences de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM),
- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA).

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Études de cas et situations concrètes issues du terrain

Public concerné

- Salariés amenés à intervenir en espaces confinés
- Encadrants et responsables d'intervention

Prérequis

- Aptitude médicale selon les exigences du poste
- Sensibilisation préalable à la sécurité recommandée

Évaluation

- Évaluation des acquis en fin de formation
- Délivrance d'une attestation de formation

PROGRAMME

◆ Définition et typologie des espaces confinés

- Définition d'un espace confiné
- Exemples d'espaces confinés en milieu professionnel
- Spécificités et contraintes d'accès

◆ Risques liés aux espaces confinés

- Risques atmosphériques (manque d'oxygène, gaz, vapeurs)
- Risques physiques et mécaniques
- Risques liés à l'environnement et aux conditions d'intervention
-

◆ Cadre réglementaire et responsabilités

- Obligations de l'employeur et des salariés
- Responsabilités en matière de prévention
- Autorisations et procédures d'intervention

◆ Préparation et organisation des interventions

- Analyse préalable des risques
- Mise en place des mesures de prévention
- Organisation des équipes et communication
- Rôle des intervenants et du surveillant

◆ Procédures de sécurité et équipements

- Ventilation et contrôle de l'atmosphère
- Équipements de protection individuelle et collective
- Consignes d'entrée, de travail et de sortie

◆ Conduite à tenir en cas d'incident

- Réaction face à une situation anormale
- Procédures d'alerte
- Principes de secours et de mise en sécurité

FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL. TARIF SUR DEMANDE.

Balisage de chantier

Objectifs de la formation

Permettre aux participants de mettre en place un balisage de chantier conforme et efficace, de sécuriser les zones de travail, de protéger les intervenants et les tiers, et de prévenir les accidents liés à la circulation et à la coactivité, dans le respect des obligations réglementaires.

Durée

- 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux obligations luxembourgeoises en matière de sécurité et santé au travail,
- aux exigences de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM),
- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA).

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Remise d'un livret de formation
- Études de cas et situations concrètes issues du terrain

Public concerné

- Salariés intervenant sur chantier
- Chefs d'équipe, encadrants, responsables de chantier

Évaluation

- Évaluation des acquis en fin de formation
- Délivrance d'une attestation de formation

Balisage de chantier

PROGRAMME

◆ Enjeux du balisage de chantier

- Rôle du balisage dans la prévention des accidents
- Risques liés à l'absence ou à la mauvaise mise en place du balisage
- Protection des salariés, des usagers et des tiers

◆ Cadre réglementaire et responsabilités

- Obligations de l'employeur et des intervenants
- Responsabilités liées à la signalisation des zones de travail
- Principes généraux de prévention applicables aux chantiers

◆ Typologie des chantiers et des zones à risque

- Chantiers fixes et mobiles
- Zones de circulation, de stockage et de travail
- Coactivité et interaction avec les usagers

◆ Mise en place du balisage

- Choix des dispositifs de balisage et de signalisation
- Implantation des panneaux, barrières et dispositifs de protection
- Organisation des accès et des cheminements sécurisés

◆ Adaptation et suivi du balisage

- Ajustement du balisage en fonction de l'évolution du chantier
- Vérification et maintien de la conformité
- Signalement des anomalies et actions correctives

FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL. TARIF SUR DEMANDE.

Extinction incendie sur feu réel

Objectifs de la formation

Permettre aux participants de réagir efficacement face à un départ de feu, d'utiliser correctement les moyens d'extinction sur feu réel (bac à feu) et d'adopter les bons réflexes de sécurité afin de limiter la propagation d'un incendie et protéger les personnes et les biens.

Durée

- 4 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux obligations luxembourgeoises en matière de sécurité incendie,
- aux exigences de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM),
- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA).

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Exercices pratiques sur feu réel (bac à feu)
- Mises en situation
- Remise d'un livret de formation

Public concerné

- Tous les salariés
- Membres des équipes de sécurité
- Encadrants et responsables de site

Prérequis

- Aucun prérequis spécifique
- Aptitude médicale recommandée

Évaluation

- Évaluation des acquis en fin de formation
- Délivrance d'une attestation de formation

Extinction incendie sur feu réel

PROGRAMME

◆ **Notions fondamentales de l'incendie**

- Définition et causes d'un incendie
- Triangle du feu
- Classes de feux et risques associés

◆ **Prévention incendie en entreprise**

- Causes fréquentes de départ de feu
- Comportements à risque
- Mesures de prévention et bonnes pratiques

◆ **Moyens de lutte contre l'incendie**

- Présentation des différents types d'extincteurs
- Choix de l'extincteur adapté au type de feu
- Limites d'intervention et sécurité des intervenants

◆ **Intervention sur feu réel – Bac à feu**

- Mise en situation réelle sur bac à feu
- Manipulation des extincteurs
- Techniques d'attaque du feu
- Maîtrise du stress et des gestes adaptés

◆ **Conduite à tenir en cas d'incendie**

- Donner l'alerte
- Sécuriser les personnes
- Premières actions avant l'arrivée des secours

FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL. TARIF SUR DEMANDE.

Préparation et organisation des exercices d'évacuation

Objectifs de la formation

Permettre aux entreprises de préparer, organiser et conduire efficacement des exercices d'évacuation incendie, de tester les procédures en place, de sensibiliser les salariés et d'améliorer la réactivité, la coordination et la gestion des situations d'urgence, conformément aux obligations réglementaires.

Durée

- 4 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux obligations luxembourgeoises en matière de sécurité incendie et d'évacuation,
- aux exigences de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM),
- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA).

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Mise en situation réelle ou simulée
- Remise d'un livret de formation

Public concerné

- Tous les salariés
- Membres des équipes de sécurité
- Encadrants, responsables de site, responsables sécurité

Évaluation

- Évaluation qualitative de l'exercice
- Délivrance d'une attestation de participation

Préparation et organisation des exercices d'évacuation

PROGRAMME

◆ Enjeux des exercices d'évacuation

- Objectifs et intérêt des exercices d'évacuation
- Obligations réglementaires de l'employeur
- Sensibilisation des salariés aux situations d'urgence

◆ Organisation d'un exercice d'évacuation

- Préparation de l'exercice et définition des objectifs
- Identification des acteurs impliqués
- Planification et communication en amont

◆ Rôles et responsabilités

- Rôle des guides-file et serre-file
- Missions des responsables d'évacuation
- Coordination avec les équipes de sécurité

◆ Déroulement de l'évacuation

- Déclenchement de l'alarme
- Parcours d'évacuation et points de rassemblement
- Gestion des comportements et des flux de personnes

◆ Analyse et amélioration continue

- Observation du déroulement de l'exercice
- Identification des dysfonctionnements
- Analyse des retours d'expérience
- Mise en place d'actions correctives

FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL. TARIF SUR DEMANDE.

Gestion des comportements à risque et des individus suspects

Objectifs de la formation

Permettre aux participants d'identifier les comportements à risque ou suspects, d'adopter une posture professionnelle adaptée, de prévenir les situations conflictuelles et de réagir de manière sécurisée et maîtrisée face à des situations sensibles, tout en respectant les procédures internes et le cadre réglementaire.

Durée

- 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux obligations luxembourgeoises en matière de sécurité et protection des personnes,
- aux exigences de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM),
- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA).

• **Méthodes pédagogiques**

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Études de cas et mises en situation
- Échanges et retours d'expérience

• **Public concerné**

- Salariés en contact avec le public
- Agents de sécurité
- Encadrants, responsables de site, personnels d'accueil

• **Évaluation**

- Évaluation des acquis en fin de formation
- Délivrance d'une attestation de formation

Gestion des comportements à risque et des individus suspects

PROGRAMME

◆ Comprendre les comportements à risque

- Définition des comportements à risque et suspects
- Facteurs déclencheurs et signaux faibles
- Typologie des situations sensibles en milieu professionnel

◆ Prévention des situations conflictuelles

- Anticipation des comportements à risque
- Communication adaptée et posture professionnelle
- Gestion du stress et maîtrise des émotions

◆ Analyse des situations et prise de décision

- Évaluation rapide du niveau de risque
- Choix des actions appropriées
- Limites d'intervention et respect du cadre légal

◆ Gestion des individus suspects

- Attitudes à adopter face à un comportement suspect
- Techniques de désescalade
- Sécurisation des personnes et des lieux

◆ Procédures et coordination

- Application des procédures internes
- Alerte et coordination avec les équipes internes
- Relation avec les forces de l'ordre ou services compétents si nécessaire

FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL. TARIF SUR DEMANDE.

CCHSE

Coordination, prévention et gestion de la sécurité et de la santé au travail

Objectifs de la formation

Permettre aux participants de comprendre et structurer une démarche de prévention en matière de sécurité et de santé au travail, de coordonner les actions de prévention et de contribuer activement à la réduction des risques professionnels, dans le respect des obligations réglementaires luxembourgeoises.

Durée

- 8 heures

Langue

- Français

Cadre réglementaire

Formation réalisée conformément :

- aux obligations luxembourgeoises en matière de sécurité et santé au travail,
- aux exigences de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM),
- aux recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA).

• **Méthodes pédagogiques**

- Apports théoriques à l'aide de supports multimédias
- Études de cas et échanges issus de situations réelles
- Remise d'un livret de formation

• **Public concerné**

- Membres du CCHSE
- Référents sécurité
- Encadrants, responsables de site, responsables RH

• **Évaluation**

- Évaluation des acquis en fin de formation
- Délivrance d'une attestation de formation

CCHSE

Coordination, prévention et gestion de la sécurité et de la santé au travail

PROGRAMME

◆ Cadre réglementaire et acteurs de la prévention

- Obligations de l'employeur et des salariés
- Rôle des acteurs de la prévention au Luxembourg
- Organisation de la sécurité et de la santé au travail

◆ Identification et analyse des risques professionnels

- Principaux risques en milieu professionnel
- Méthodes d'identification des dangers
- Analyse des situations de travail et des conditions d'exposition

◆ Démarche de prévention

- Principes généraux de prévention
- Hiérarchisation des risques
- Mise en place d'actions préventives adaptées

◆ Coordination et suivi des actions de sécurité

- Organisation des actions de prévention
- Communication et sensibilisation des équipes
- Suivi, évaluation et amélioration continue

◆ Rôle du CCHSE dans l'entreprise

- Missions et responsabilités
- Contribution à la culture sécurité
- Interaction avec l'encadrement et les salariés

FORMATION RÉALISÉE DANS NOS LOCAUX, ALTERNANT THÉORIE ET PRATIQUE. ELLE PEUT ÊTRE DISPENSÉE EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL. TARIF SUR DEMANDE.

Audits sécurité chantier

Évaluation, conformité et prévention des risques

Objectifs de la prestation

Permettre aux entreprises d'évaluer le niveau de sécurité sur leurs chantiers, d'identifier les écarts réglementaires et situations à risque, et de bénéficier de recommandations concrètes et opérationnelles afin de renforcer la prévention des accidents du travail et la conformité réglementaire.

Cadre réglementaire

Les audits sécurité chantier s'inscrivent dans le respect :

- des obligations luxembourgeoises en matière de sécurité et santé au travail,
- des exigences de l'Inspection du Travail et des Mines (ITM),
- des recommandations de l'Association d'Assurance Accident (AAA).

Ils constituent un outil essentiel de prévention, complémentaire aux actions de formation.

Public concerné

- Entreprises du BTP, de l'industrie et des travaux
- Responsables de chantier
- Encadrants et responsables sécurité

Organisation

- Audit réalisé directement sur chantier
- Intervention adaptée à la taille, à l'activité et aux contraintes du site

Livrables

- Compte rendu d'audit
- Identification des écarts et points de vigilance
- Recommandations et plan d'actions (selon prestation)

Audits sécurité chantier

Évaluation, conformité et prévention des risques

Contenu de l'audit

◆ Analyse des pratiques de sécurité sur chantier

- Observation des conditions de travail
- Analyse de l'organisation du chantier
- Vérification des comportements et pratiques des intervenants

◆ Évaluation de la conformité réglementaire

- Respect des règles de sécurité en vigueur
- Vérification des dispositifs de protection collective et individuelle
- Conformité des procédures et consignes de sécurité

◆ Identification des situations à risque

- Repérage des dangers et facteurs de risque
- Analyse des situations de coactivité
- Identification des écarts et non-conformités

◆ Recommandations et actions correctives

- Propositions d'actions correctives concrètes
- Priorisation des actions à mettre en place
- Conseils adaptés aux réalités du terrain

◆ Accompagnement à l'amélioration continue

- Sensibilisation des équipes
- Aide à la structuration de la démarche prévention
- Suivi des actions si nécessaire

Les audits sécurité chantier permettent aux entreprises de renforcer durablement leur démarche de prévention, de réduire les risques d'accidents et de répondre aux exigences réglementaires en vigueur au Luxembourg. Les modalités et tarifs sont établis sur demande.